

22 octobre 1941 Exécution des Cinquantes otages



Histoire et mémoires n°1

Aujourd'hui

Chaque 22 octobre, au pied du monument des Cinquante otages une cérémonie rend hommage à la mémoire des hommes fusillés en 1941 par les nazis.

Depuis 1952, l'œuvre de l'architecte Marcel Fradin et du sculpteur Jean Mazuet clôt la perspective du cours des Cinquante Otages. L'obélisque, composé de 5 lances monumentales et encadré des allégories de la Résistance et de la France renaissante est entouré sur son piédestal des noms des 48 otages. En 1993, une plaque à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites a été apposée. L'ensemble, composé de l'obélisque et des murs de soutènement et emmarchements, est protégé depuis 2017 au titre des monuments historiques. En face, sur l'esplanade des « Cinq communes compagnons de la Libération », la statue du général de Gaulle, œuvre de Françoise Boudier, rappelle l'hommage que le Général rendit à la ville dès 1941.

Hier

Le 22 octobre 1941, en représailles à l'exécution de Karl Hotz, Feldkommandant des forces d'occupations nazies, 48 otages sont fusillés par la Wehrmacht. Ces hommes de tous âges et aux engagements divers (résistants, communistes, gaullistes, leaders syndicalistes, anciens combattants...) sont exécutés à proximité de leur lieu de détention : au champ de tir du Bêle à Nantes, à la carrière de la Sablière à Chateaubriant et au fort de Romainville au Mont-Valérien. Hitler veut par cette politique d'exécution enrayer la vague d'attentats contre les soldats allemands.

A Nantes, Bordeaux et Rouen, la direction clandestine du parti communiste organise des opérations de sabotage et d'exécution de hauts gradés nazis. Un commando de trois jeunes résistants communistes (Gilbert Brustlein, Marcel Bourdarias et Spartaco Guisco) arrivés depuis peu à Nantes mettent leur mission à exécution le 20 octobre 1941. Ils organisent le déraillement d'un train et Brustlein exécute rue du Roi Albert, Karl Hotz, Feldkommandant des forces d'occupation nazies en Loire-Inférieure¹.

En mesure de représailles, Hitler exige l'exécution de 100 otages, les 50 premiers devant être fusillés dès le 22 octobre et les 50 autres dans les 48 heures suivantes si aucun coupable n'est arrêté. Les autorités allemandes, avec la collaboration des autorités de Vichy dressent une liste de 50 hommes de tous âges et de toutes origines : communistes, gaullistes, anciens combattants, résistants, choisis parmi les détenus politiques et résistants.

Les exécutions se déroulent en trois lieux : 27 communistes (dont 4 choisis pour leur origine nantaise) internés au camp de Choisel sont fusillés dans la carrière de la Sablière à Chateaubriant, 5 prisonniers nantais du fort de Romainville sont fusillés au Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine) et 16 otages nantais détenus dans les prisons de la ville (La Fayette et des Rochettes) sont exécutés au champ de tir du Bêle.

Ils sont donc 48 fusillés au lieu des 50 initialement prévus, deux noms ayant été supprimés par les autorités lors de l'envoi de la liste aux lieux d'exécution.

Une condamnation de grande ampleur :

L'effroi de la population face à cette politique des otages est intense et général puisqu'à Bordeaux suite à l'attentat contre un officier 50 otages ont également été exécutés le 24 octobre 1941.

Pour éviter que l'opinion française ne bascule vers une totale résistance, l'exécution des 50 autres otages de Nantes et de Bordeaux est reportée sine die par Hitler le 27 octobre.

Suite à la protestation de plusieurs chefs d'États étrangers dont le président américain Franklin Roosevelt et le premier ministre britannique Winston Churchill, le retentissement de ces actes est mondial. Face à l'atrocité de ces exécutions, le général de Gaulle fait de Nantes la première ville « Compagnon de la Libération » par décret du 11 novembre 1941.

1/ Les auteurs du commando sont arrêtés et fusillés au Mont-Valérien le 17 avril 1942. Seul, Gilbert Brustlein réussit à fuir en Angleterre où il s'engagea au sein des FFL.

BEKANNTMACHUNG

Feige Verbrecher, die im Solde Englands und Moskaus stehen, haben am Morgen des 20. Oktober 1941 den Feldkommandanten in Nantes hinterruecks erschossen. Die Taeter sind bisher nicht gefasst.

Zur Suehne fuer dieses Verbrechen habe ich zunaechst die Erschiessung von 50 Geiseln angeordnet.

Falls die Taeter nicht bis zum Ablauf des 23. Oktober 1941 ergriffen sind, werden im Hinblick auf die Schwere der Tat weitere 50 Geiseln erschossen werden.

Fuer diejenigen Landeseinwohner, die zur Ermittlung der Taeter beitragen, setze ich eine Belohnung im Gesamtbetrag von

15 MILLIONEN FRANKEN

aus.

Zweckdienliche Mitteilungen, die auf Wunsch vertraulich behandelt werden, nimmt jede deutsche oder franzoesische Polizeidienststelle entgegen.

Paris, den 21. Oktober 1941.

Der Militaerbefehlshaber in Frankreich
von STULPNAGEL
General der Infanterie

AVIS

De laches criminels, à la solde de l'Angleterre et de Moscou, ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inf.), au matin du 20 Octobre 1941. Jusqu'ici les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller 50 otages.

Etant donné la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 Octobre 1941 à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de

15 MILLIONS DE FRANCS

aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte des coupables.

Des informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

Paris, le 21 Octobre 1941.

Der Militaerbefehlshaber in Frankreich
von STULPNAGEL
General der Infanterie

« Les peuples civilisés ont depuis longtemps adopté le principe qu'aucun homme ne doit être puni pour les actes d'un autre homme. » Franklin Delano Roosevelt, 25 octobre 1941



Demain

Honorer la mémoire de ces hommes fusillés par la barbarie c'est se souvenir que la démocratie et la liberté sont des valeurs essentielles et fragiles. Devenu un des symboles de la Résistance française le jeune Guy Môquet avait gravé les mots suivant juste avant son exécution à Chateaubriant : « les copains, vous qui restez soyez dignes de nous ! Les 27 qui vont mourir ».

C'est certainement pour cela que le monument aux 50 otages est aussi le lieu des rassemblements et des manifestations pour la défense des valeurs de liberté et de fraternité.

